



Hebdomadaire d'information sur la vie des communautés chrétiennes de Roux Centre-Bassée-Hubes

Numéro 2026/07

Dimanche 15 février 2026

« NE PENSEZ PAS QUE JE SOIS VENU ABOLIR LA LOI OU LES PROPHÈTES :
JE NE SUIS PAS VENU ABOLIR, MAIS ACCOMPLIR. »

6^{ème} dimanche du Temps Ordinaire (année A). Première lecture : du livre de Ben Sira le Sage (Si 15, 15-20). Psaume (Ps 118 (119). Deuxième lecture : du livre de la première lettre au Corinthiens (1 Co 2, 6-10). Évangile de Jésus Christ selon Saint Matthieu (Mt 5, 17-37).

Ce verset se situe au cœur du Sermon sur la montagne. Jésus s'adresse à des auditeurs profondément attachés à la Loi de Moïse et à la tradition prophétique d'Israël. En affirmant qu'il n'est pas venu abolir mais accomplir, il dissipe un malentendu possible : son enseignement ne supprime pas l'Alliance ancienne, il en révèle le sens plénier.

Abolir signifierait effacer, annuler, déclarer caduc. Or Jésus refuse cette interprétation. Il ne rompt pas avec l'histoire du salut ; il s'y inscrit. L'accomplissement dont il parle n'est pas seulement l'observance parfaite des commandements, mais leur accomplissement intérieur et définitif. Dans la suite du chapitre 5, Jésus approfondit la Loi : « Vous avez appris qu'il a été dit... Eh bien moi, je vous dis... » Il ne contredit pas le commandement, il le radicalise. Il ne suffit plus de ne pas tuer ; il faut déraciner la colère. Il ne suffit plus d'éviter l'adultère ; il faut purifier le regard. L'accomplissement est donc passage de la lettre à l'esprit, de l'extérieur vers le cœur.



Accomplir, c'est aussi mener à son terme. Toute la Loi et les Prophètes trouvent en Jésus leur cohérence. Les promesses, les figures, les attentes convergent vers lui. En sa personne, la fidélité de Dieu atteint son sommet : l'amour devient la clé d'interprétation ultime de la Loi. Ainsi, ce verset affirme à la fois continuité et nouveauté : continuité avec l'histoire d'Israël, nouveauté d'une relation à Dieu fondée sur la transformation intérieure et la grâce.

Actualiser ce texte aujourd'hui invite à réfléchir à notre propre rapport aux règles, aux traditions et à la foi. Nous pouvons être tentés par deux attitudes opposées : soit rigidifier la Loi en un ensemble de prescriptions extérieures, soit la relativiser au point de la vider de toute exigence. Le Christ propose un chemin différent : ne pas abolir, mais accomplir. Cela signifie chercher le sens profond des normes, discerner ce qu'elles protègent et ce vers quoi elles orientent.

Dans nos sociétés marquées par la méfiance envers l'autorité et par l'individualisme, ce verset rappelle que la liberté chrétienne n'est pas absence de cadre, mais maturation intérieure. Accomplir la Loi aujourd'hui, c'est laisser l'amour transformer nos comportements concrets : justice dans nos relations professionnelles, fidélité dans nos engagements, vérité dans nos paroles, attention aux plus vulnérables. Ce verset est donc une parole d'équilibre et de profondeur. Il nous invite à ne pas opposer tradition et nouveauté, règle et liberté, mais à chercher leur unité dans l'amour. En Jésus, la Loi n'est ni supprimée ni figée : elle devient vivante, inscrite dans le cœur de ceux qui accueillent son Esprit.

Claudio

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS.

- **BASSÉE** : Dimanche 15 février 2026, 9h30 PAS DE MESSE
- **CENTRE** : Dimanche 15 février 2026, 11h00 MESSE Heigne va à Roux
- **CENTRE** : MERCREDI DES CENDRES 18 février 2026 à 17h30 MESSE

INFORMATIONS PAROISSIALES

LES CONFERENCES DE CAREME A CHARLEROI

Conférences de Carême Charleroi

Mercredi 11 mars 2026 à 19h

Jean-Yves Nollet

Théologien

François d'Assise

(à l'occasion du 800^e anniversaire de sa mort)



Mercredi 18 mars 2026 à 19h

Mgr Frédéric Rossignol

Évêque de Tournai

*Être prophétique
dans le monde d'aujourd'hui*

Mercredi 25 mars 2026 à 19h

Philippe Vermeersch

Théologien, équipe du catéchuménat

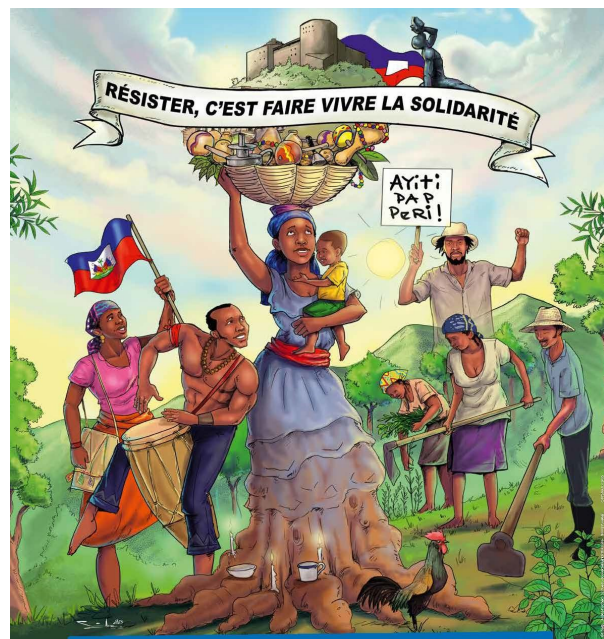
*Le catéchuménat,
un enjeu essentiel
pour l'Église d'aujourd'hui*

Recevoir le Baptême
la Confirmation
et l'Eucharistie



C'est possible à tout âge

**Chapelle du Sacré-Coeur
rue de Montigny 50 à Charleroi**



Soutenons les projets d'agriculture familiale en Haïti

CARÊME DE PARTAGE

careme.entraide.be

BE68 0000 0000 3434

Collectes les w-e des 14-15 mars et 28-29 mars 2026



ENTRAIDE & FRATERNITÉ

ANIMATION DE CAREME

Entraide et Fraternité sera à vos côtés durant les 40 jours de montée vers Pâques. En tant que service d'Église, Entraide et Fraternité contribue à faire exister la fraternité à laquelle appelle cette grande période de la vie chrétienne. Du 18 février au 2 avril, nous vous invitons à vivre ensemble le Carême en solidarité avec les Haïtiens et les Haïtiennes. Le chemin de conversion du Carême s'offre à toutes les personnes qui le veulent comme un temps pour se mettre encore plus singulièrement à l'écoute de l'Esprit de Dieu - esprit de vie et de justice - et pour s'ouvrir avec le regard de la foi aux plus vulnérables de la grande famille humaine.

Ce Carême nous invite à porter tout particulièrement notre attention sur Haïti où, aujourd'hui, 4,9 millions d'Haïtiennes et d'Haïtiens ont du mal à se nourrir. Huit personnes sur dix réduisent le nombre de leurs repas pour survivre. Les paysans et paysannes doivent réduire les surfaces cultivées : les semences et engrais coûtent trop cher. Cette spirale ne peut mener qu'à une faim encore plus profonde si rien n'est fait.

BLOQUEZ DÉJÀ LA DATE : le mercredi 18 mars 2026 de 10h00 à 12h00 : échange avec le témoin haïtien à La Rochelle. 12h-15h30 : dîner et partage avec le témoin au Foyer

Ed. Resp. : Marini Claudio tél. : 071/ 45.15.22

Rue de l'abbaye de Liessies, 1 à 6044 Roux